



Communiqué

13/06/06

« 30^{ème} anniversaire de la qualification OPQIBI pour l'ingénierie »

Le mardi 6 juin 2006, l'OPQIBI a célébré à Versailles le 30^{ème} anniversaire de sa qualification.

En effet, c'est en 1976 qu'il a délivré ses premiers certificats aux prestataires d'ingénierie (ingénieurs-conseils, bureaux d'études, sociétés d'ingénierie).

Aujourd'hui, l'OPQIBI attribue des qualifications en étude, en ingénierie (maîtrise d'œuvre), en AMO (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage), en programmation, en management de projet, en OPC, en maîtrise des coûts, en développement durable, pour les domaines de l'infrastructure, du bâtiment, de l'environnement, de l'énergie, des loisirs-culture-tourisme et de la restauration collective.

Ces qualifications ont pour principal objectif de sécuriser les maîtres d'ouvrage et donneurs d'ordre dans leurs choix de fournisseurs compétents, capables de mener à bien leurs projets.

Au 31 décembre 2005, l'OPQIBI comptait 1014 structures d'ingénierie qualifiées (+ 6,3 % par rapport à 2004 et + 23 % par rapport à 1995), de toutes tailles, représentant un chiffre d'affaires cumulé de 3,5 milliards d'Euros et un effectif de 25 000 personnes.

À l'occasion de la journée du 6 juin, son Président, Michel FAUDOU, a fixé comme objectif que l'organisme soit accrédité par le COFRAC courant 2007 (sur la base de la norme NF X 50-091), afin de renforcer encore davantage la crédibilité de sa qualification à l'égard des clients de l'ingénierie.

Renseignements : Stéphane MOUCHOT (tél. : 01.46.99.14.53) - www.opqibi.com

Les temps forts de la journée du 30^{ème} anniversaire

⇒ ***Présentation du nouveau logo de l'OPQIBI***

L'OPQIBI a présenté son nouveau logo, lequel entrera en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2007.



⇒ ***Présentation du site Extranet de l'OPQIBI***

À compter de septembre 2006, les postulants et qualifiés OPQIBI pourront non seulement remplir leurs dossiers de demande, de contrôle ou de renouvellement de qualification mais également suivre l'évolution de ces dossiers via un site Extranet.

En 2007, la dématérialisation de la procédure d'instruction de l'organisme viendra compléter ce dispositif.

⇒ ***Présentation des résultats d'une grande enquête réalisée auprès des maîtres d'ouvrage, acheteurs et prescripteurs***

L'OPQIBI a présenté les résultats d'une enquête menée en mars et avril 2006 auprès de 6832 maîtres d'ouvrage, acheteurs et prescripteurs publics et privés (acheteurs, ingénieurs et techniciens exerçant au sein de collectivités territoriales, d'offices ou de sociétés d'HLM, de SEM, ou d'entreprises), afin de :

- mieux appréhender les critères qu'ils utilisent pour sélectionner leurs fournisseurs ;
- connaître leur opinion quant à la qualification des entreprises.

L'enquête a été réalisée en collaboration avec l'AACT (Association des Acheteurs des Collectivités Territoriales), l'AITF (Association des Ingénieurs Territoriaux de France), l'ATTF (Association des Techniciens Supérieurs Territoriaux de France), la CDAF (Compagnie des Dirigeants et Acheteurs de France) et l'Union Sociale pour l'Habitat.

Une synthèse des résultats sera rendue publique d'ici fin juin 2006.

⇒ ***Table ronde sur les mieux-disant dans les marchés publics***

Dans le cadre de la journée du 6 juin, a été organisée, en collaboration avec achatpublic.com, une table ronde sur le thème :

« Le mieux-disant dans les marchés publics en 2006 : réalité ou utopie ? »

Sont intervenus : Jérôme GRAND d'ESNON (Directeur des Affaires Juridiques au Ministère de l'Économie), Gilbert MEYER (Député-Maire de Colmar), Denis ROQUIER (Responsable de la cellule « achats-marchés » de la Ville de Paris), Bernard GATTI (Président de la CICF), Johanna DESROCHERS (Présidente de l'Association des Ingénieurs-Conseils du Québec) et Michel FAUDOU, Président de l'OPQIBI.

Les actes de cette table ronde, qui a réuni près de 200 personnes, seront publiés en septembre 2006.

⇒ ***Signature d'une convention de coopération avec Madagascar***

L'OPQIBI et l'AGETIPA - l'Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt public de Madagascar - ont signé une convention de coopération dont l'objectif est de développer à Madagascar un système de qualification pour l'ingénierie.

La contribution de l'OPQIBI consistera tout d'abord à apporter une assistance technique pour qualifier des prestataires d'ingénierie malgaches. Ensuite, si les résultats sont concluants, il pourra aider l'AGETIPA à mettre en place un organisme malgache de qualification de l'ingénierie.

Pour la première fois, grâce à cette convention, le dispositif de qualification d'entreprise tel que pratiqué en France depuis 1948, va être expérimenté dans un pays tiers.

⇒ ***Signature d'une convention de partenariat avec QUALIFELEC***

L'OPQIBI et QUALIFELEC - l'Organisme de Qualification des Entreprises de l'Équipement électrique - ont signé une convention de partenariat, visant à promouvoir la qualification des fournisseurs à tous les niveaux de la filière « électricité » (conception, réalisation, maintenance), notamment à l'égard des maîtres d'ouvrages et prescripteurs (publics et privés).